

Pratique #2

Amélioration des compétences et de l'employabilité à travers la formation, Burkina Faso

Entité chargée de la mise en œuvre : OIM

Titre du projet : Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants dans la région du Sahel et du Lac Tchad

Bailleur : Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique

Résumé

A l'occasion de la Fête de l'indépendance du Burkina Faso, l'Etat investit massivement dans le domaine du bâtiment et travaux publics (BTP). Chaque année, dans une région différente, de nombreux projets de construction voient le jour : construction de logements, réhabilitation de routes, etc. Ces chantiers offrent d'excellentes opportunités d'emploi pour de nombreux migrants burkinabés de retour qui ont travaillé dans le domaine de la construction pendant leur parcours migratoire (particulièrement en Algérie et en Libye).

Partant de cette opportunité, l'organisation COFEC (Cercle d'orientation et de formation Emergency Consult), travaillant dans le domaine de la formation professionnelle, a postulé à un appel d'offres lancé par l'OIM et visant à identifier les organisations pouvant participer à la mise en œuvre des activités d'aide à la réintégration. Cette proposition, visant à former 40 personnes dans les métiers de la maçonnerie, a retenu l'attention de l'OIM car la formation professionnelle s'insérait dans la dynamique de développement local en s'appuyant sur les opportunités générées par les investissements étatiques.

Afin de maximiser l'impact des formations professionnelles et assurer une meilleure réintégration, les bénéficiaires ont également reçu une formation en gestion d'entreprise et en alphabétisation pour ceux ne sachant ni lire ni écrire.

Afin de mieux inscrire cette formation dans le contexte local, la communauté, y compris des migrants potentiels, a été prise en compte, notamment avec l'appui du Ministère de l'Action Sociale. Des membres de la communauté locale ont ainsi participé aux formations, ce qui a également permis de les réunir avec des migrants de retour parfois déconnectés des réalités locales après de nombreuses années passées à l'étranger, ou stigmatisés ou isolés, contribuant ainsi à la réintégration psychosociale des migrants de retour.

Les résultats immédiats post-formation ont indiqué que 82% des bénéficiaires formés étaient en activité pratiquement dès le lendemain de la fin de formation, soit au sein d'une entreprise déjà établie, soit dans leur propre entreprise établie de manière collective avec d'autres bénéficiaires de la formation.

Détails opérationnels

► Description de la pratique

Cette activité a consisté à former 40 personnes sur des techniques de construction et de fabrication de produits très usités dans la région, comme les dalles de béton ou les briques. La formation a été conçue non seulement pour profiter des opportunités qu'offrent les chantiers réalisés en vue de la fête nationale qui a lieu chaque année dans une région différente du Burkina Faso (système de rotation régionale), mais aussi pour renforcer les capacités des individus formés, notamment les migrants de retour qui ont travaillé dans le domaine de la construction lors de leurs parcours migratoire ainsi que des migrants potentiels dans la communauté locale.



La formation a concerné plusieurs aspects des métiers du bâtiment © Julien Kinda/COFEC

En amont de la formation, des entretiens individuels ont été réalisés avec les migrants de retour (19) en vue d'assurer l'engagement de chacun à suivre l'ensemble de la formation d'une durée d'un mois. Par ailleurs, un partenaire de l'OIM, le Ministère de l'Action Sociale, a identifié des membres de la communauté locale considérés comme vulnérables ou migrants potentiels (21), afin de les inclure dans la formation et ainsi faire bénéficier la communauté locale de celle-ci, contribuer à prévenir la migration dangereuse et permettre aux migrants de retour de se réintégrer socialement avec des membres de la communauté. L'Action sociale a identifié les bénéficiaires de la communauté à l'occasion de tournées dans les quartiers (maraudes). Elle visait principalement les jeunes sans emploi et sans qualifications restant dans la rue le soir, qui constituent un groupe particulièrement enclin à la migration.

La formation a abordé différentes techniques liées à la maçonnerie et aux travaux de construction. En outre, le domaine de la construction n'offrant pas seulement des opportunités d'emploi mais aussi d'auto-emploi et de création d'entreprises, des séances de formation en entrepreneuriat selon la méthode GERME ([Gérez Mieux Votre Entreprise](#) – module de formation développé par l'OIT reconnu et très utilisé à travers le monde) ont été intégrées à la formation. Par ailleurs, et considérant le faible niveau de compétence de certains apprenants, des cours d'alphabétisation de base (lecture et écriture) ont été dispensés. Enfin, des séances d'écoute active, de renforcement de la confiance en soi, et de changement de comportement sur les thématiques de santé sexuelle et reproductive, ont été conduites.

A la fin de la formation, des projets d'entreprises individuels et collectifs ont été élaborés en vue de leur soumission au Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (fonds de développement qui soutient les initiatives entrepreneuriales des jeunes, sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse). Tous les plans d'affaire montés seront également soumis pour financement au Programme d'Appui aux Economies Locales (PADEL), un programme mis en œuvre par le Ministère de l'Economie et des Finances. Les responsables de ce programme ont été approchés et souhaitent soutenir les bénéficiaires de la formation dès que le fonds sera fonctionnel.



Pratique pour les apprenants aux métiers du bâtiment © Julien Kinda/COFEC

Ces fonds n'étant pas encore opérationnels quand cette initiative a été mise en œuvre, l'OIM a décidé de prendre le relais pour le financement complémentaire de certains

plans d'affaire (prioritairement ceux des migrants de retour, cible directe du projet). Ce soutien complémentaire a consisté en la fourniture du matériel nécessaire aux activités de construction. L'OIM continuera son plaidoyer auprès des institutions pour la mise en place rapide de ce fonds d'appui aux jeunes.

► Approche/Motif

Cette formation a eu comme ambition de renforcer la réintégration économique des migrants de retour à travers une **meilleure employabilité et des perspectives concrètes de mise en place d'activités génératrices de revenus**.

En effet, la forte demande en main d'œuvre dans le domaine de la maçonnerie/ construction dans la région sélectionnée et l'adéquation de l'expérience professionnelle et des compétences des migrants de retour a guidé le choix de ce type de formation. Celle-ci a donc été réalisée pour **renforcer et faire fructifier les compétences des bénéficiaires tout en leur offrant des perspectives d'emploi très concrètes**.

Participer aux renforcements des capacités des personnes cibles du projet (migrants de retour éligibles) tout en **prenant en compte la communauté autochtone** (autres migrants de retour non éligibles dans le cadre du projet et migrants potentiels identifiés parmi les jeunes sans emploi), a donné une portée particulière à cette formation.



Exercice pratique de pose de pavés avec les migrants de retour en formation © Julien Kinda/COFEC

► Partenariat/Synergie

La mise en œuvre de cette activité de formation a été possible grâce au concours de plusieurs acteurs.



Echantillon des pavés confectionnés par les apprenants lors de la formation © Julien Kinda/COFEC

Outre un cabinet de formation (COFEC) recruté à la suite d'un processus de sélection mené par l'OIM, différents partenaires ont participé à la mise en œuvre de cette activité :

- La mairie : a facilité les contacts avec les chefs d'entreprise ayant remporté les marchés du 11 décembre (fête de l'Indépendance) ;
- Le Ministère de l'Action Sociale a permis d'identifier 21 bénéficiaires de la communauté ;
- Le Ministère de la Jeunesse a été approché par COFEC pour le financement des plans d'affaire par le fonds FAIJ (Fonds d'appui aux initiatives des jeunes) : lancement en cours ;
- Le Ministère de l'Economie, des finances et du développement a été approché par COFEC et par l'OIM pour le financement des plans d'affaire par le PADEL : comité régional tout juste installé. En attente de la suite ;
- L'Association Alert migration : participe activement à la mobilisation, à la collecte de données et au suivi des migrants après la formation.

► Informations supplémentaires

Pour conduire cette formation d'un mois avec succès, une indemnité de subsistance a été remise aux participants pour couvrir les petites dépenses quotidiennes.

Il est intéressant de noter que la communauté a pu apprendre beaucoup de la part des migrants de retour à propos de leur expérience en Algérie/Libye ainsi que sur les

risques de la migration irrégulière.

Ce type de soutien sera répliqué pour la fête de 2019 qui se tiendra à Tenkodogo (Centre Est). Cette région constitue la principale région de retour des migrants burkinabè et l'OIM y a observé un manque des personnels qualifiés. A cette fin, l'OIM est en cours (mai 2019) de contractualisation avec COFEC pour dupliquer l'action dans le Centre Est. Cette nouvelle activité visera 150 bénéficiaires dans 4 domaines différents du bâtiment, dont la répartition se fera comme suit: 75 personnes formées en maçonnerie et métiers connexes, 15 en plomberie, 30 en électricité bâtiment, solaire et froid, et 30 en carrelage, pose de pavés, peinture et plâtre.

Multiplier les domaines de formation permettra d'éviter d'inonder le marché avec un trop grand nombre de travailleurs dans un même domaine.

► Contacts utiles et références

Pour plus d'informations: jointinitiative@iom.int.



Remise symbolique des kits de réinstallation aux apprenant en fin de formation © Julien Kinda/COFEC

Données et base factuelle

► Résultats et "preuves"

Quarante jeunes (tous des hommes, 19 migrants de retour et 21 membres de la communauté) ont été formés aux métiers connexes de la maçonnerie.

A la fin de la formation, plusieurs participants avaient déjà leurs contrats en main. **Pour 36 d'entre eux, la durée entre la fin de la formation et leur premier contrat a été de**

moins d'une semaine. 24 personnes formées étaient employées sur des petits chantiers et 12 avaient lancé leur propre entreprise (en groupe de deux personnes).

Les études sur le terrain ont permis d'identifier que les 4 bénéficiaires ne travaillant pas encore dans le domaine de la construction, ne l'étaient pas à cause des activités champêtres auxquelles ils avaient traditionnellement l'obligation de s'adonner pendant la saison des pluies (à partir de juillet).

Lors des visites suivantes (un suivi mensuel a été mis en place pour le suivi post-formation, réalisé par le cabinet COFEC, l'association Alert Migration et l'OIM), il s'est avéré que plusieurs bénéficiaires **manquaient d'équipements ou de matériels afin de pérenniser leur activité.** Etant donné que les fonds du PADEL et du FAIJ n'étaient pas effectifs à cette époque, l'OIM a apporté un soutien supplémentaire aux bénéficiaires (prioritairement aux migrants de retour) en achetant les équipements et matériels manquants. L'accès à ces fonds reste cependant indispensable étant donné les équipements supplémentaires nécessaires.

Au vu de ce manque d'équipement ainsi que de la fin des festivités annuelles (et donc des dépenses qui y étaient liées), certains bénéficiaires sont obligés de cumuler plusieurs emplois et ne parviennent pas à se lancer pleinement dans l'activité. Une meilleure implication des programmes d'appui serait donc bénéfique pour une réintégration durable.

► Recommandations

- Analyser et exploiter les opportunités existantes sur le marché du travail et potentiellement alignées aux compétences des migrants de retour.
- Coopérer avec les autorités et acteurs locaux pour identifier ces opportunités.
- Poursuivre le plaidoyer pour que les programmes d'appui fonctionnent et prennent le relais sur le long terme.
- Pour la réussite d'une telle activité, une présence quotidienne est nécessaire. Il est par ailleurs important de favoriser une bonne communication entre le cabinet de formation/ les formateurs, les participants et l'OIM.

► Conditions de reproductibilité

Il s'agit d'identifier un secteur porteur, si possible en lien avec une expérience préalable des migrants de retour (par exemple métiers que les migrants ont exercé pendant leur parcours migratoire), afin que la formation professionnelle mène à des emplois ou à la mise en place d'entreprises stables.



Photo de famille de l'ensemble des apprenants à la fin de la formation
© Julien Kinda/COFEC

Pôle de gestion des connaissances

Fiche d'information préparée dans le cadre de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants en mai 2019

Publiée par le Pôle de gestion des connaissances en mars 2020

Cette fiche fait partie d'une série de fiches s'intéressant à de bonnes pratiques et à des pratiques prometteuses et innovantes dans le domaine de l'aide à la réintégration. Elle vise à diffuser des exemples de bonnes pratiques et pratiques prometteuses aux professionnels de l'aide à la réintégration à travers le monde.

Cette initiative est soutenue par le Pôle de gestion des connaissances ("*Knowledge Management Hub*" (KMH)) de l'OIM. Le KMH a été établi par l'OIM en 2017 dans le cadre du projet "*Action pilote de retour volontaire et de réintégration communautaire durable*" financé par l'Union européenne pour faciliter la mise en œuvre des actions UE-OIM menées à l'appui de la protection et de la réintégration des migrants en Afrique et en Asie.



Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'OIM